



## **Rythmes scolaires :** **le SNUipp-FSU interpelle le ministre lors du CTM**

La rentrée scolaire se prépare dès maintenant avec en ligne de mire la mise en place d'une réforme des rythmes contestée et dont sa déclinaison sur le terrain prouve combien elle a été mal pensée, mal préparée et peu financée.

Avec de nouvelles organisations des temps, cette rentrée revêt une dimension bien particulière pour les 6 millions d'élèves et leur famille. C'est aussi un moment important pour nos collègues, et notamment les 330 000 PE qui se projettent dès maintenant sur leur organisation professionnelle et personnelle.

Or, à moins de 2 semaines de la sortie, la cacophonie est toujours de mise. Les enseignants sont aujourd'hui dans une situation d'inquiétude et d'inconfort professionnel pour préparer sereinement la rentrée. Peu d'informations fiables sur les horaires, l'utilisation des locaux et des salles de classes, l'organisation et le coût du périscolaire : ils peinent à répondre aux questions légitimes des parents et leur crédibilité s'en trouve écornée.

Ce matin, en mettant en ligne les horaires des écoles, le ministère vient d'ajouter une nouvelle pierre à la confusion ambiante. Ceux-ci sont présentés comme des horaires officiels. Or, à cette heure, une grande majorité des CDEN trop souvent repoussés à des dates tardives ne se sont pas tenus. Les propositions n'ont même pas été transmises aux organisations syndicales. Certains de ces horaires n'ont même jamais été communiqués aux écoles, d'autres ne correspondent pas à ce qui se dit sur le terrain, d'autres enfin font encore l'objet de désaccords. Comment les parents et les enseignants peuvent-ils s'y retrouver finalement ? Qui a le dernier mot ? Le maire ou l'Education nationale ? Comment s'assurer que l'avis et l'accord des conseils d'école ont été entendus notamment pour les expérimentations du décret Hamon ?

Cette situation n'est pas acceptable. Elle est source de confusion pour les familles et les enseignants puisque certaines informations sont erronées. Elle n'est pas respectueuse d'un dialogue social de qualité pourtant érigé en méthode dans ce ministère. Le dialogue social ne se paie pas que de mots. Il se vit en acte. Le CDEN est une instance importante qui réunit la communauté éducative. C'est en son sein que les IA DASEN sont appelés à clarifier toutes les situations confuses puisque c'est l'Education nationale qui arrête les horaires scolaires.

Nous vous demandons donc de retirer les horaires des écoles des départements où les CDEN ne se sont pas tenus. Il est impératif de les convoquer au plus vite et de transmettre les documents préparatoires aux organisations syndicales.

Dans le même temps, en l'absence d'informations stables et du fait de la multiplication d'organisations scolaires avec des durées de journées différentes, la confusion règne aussi au sujet de la gestion administrative des écoles et des enseignants.

L'une des conséquences est la limitation de l'accès au temps partiel et donc un recul des droits des personnels.

Aujourd'hui, cette situation risque d'entraîner de lourds dysfonctionnements dans la gestion des compléments de service des directeurs d'école, des maitres formateurs, et des remplacements.

Sur tous ces sujets, les droits de tous les personnels doivent être respectés. Nous demandons notamment que soit garanti partout et de manière effective le 1/4 décharge pour les directeurs qui y ont droit et que l'accès au temps partiel ne soit pas limité.

Enfin, un mot sur l'ABCD de l'égalité. Nous attendons que le ministre reste ferme sur le principe d'une éducation à l'égalité fille-garçon, notamment parce qu'il ne faut pas céder aux mouvements conservateurs et réactionnaires. Nous demandons que les objectifs poursuivis par ces ABCD soient généralisés et les outils adaptés et enrichis avec l'aide de formations.

De même, une campagne d'information en direction des parents d'élèves pour expliquer les enjeux de l'éducation à l'égalité fille-garçon doit être lancée. Les enseignants ne peuvent rester seuls. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur le soutien et la confiance de l'Institution.